



Accueil / [vigilance sécheresse](#)

VIGILANCE SÉCHERESSE

Malgré les orages parfois violents qui ont provoqué ponctuellement la remontée d'un certain nombre de cours d'eau, cela n'a pas suffi pour faire remonter de manière durable les débits des cours d'eau déjà engagés dans l'étiage.

Plusieurs petites rivières sont passées au dessous du seuil de vigilance **(voir carte)**.

Un arrêté préfectoral **n°2021/DDT/SEPR/228**, relatif aux mesures de limitation des usages de l'eau pour faire face à une pénurie, a été pris par monsieur le Préfet.

MAIRIE DE DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX

Grande Rue

77163 DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX

01 64 04 32 72

Nous contacter

